



*santé*

Promotion de la santé à l'ULB

LE CONSENTEMENT



[ulb.be/sante](http://ulb.be/sante)



[@ulb\\_sante](https://www.instagram.com/ulb_sante)



# LE CONSENTEMENT EST :

**Réversible :** il peut être donné et être repris. Ainsi tout acte entrepris peut être interrompu. De plus, donner son consentement une fois ne signifie pas donner son consentement pour toutes les fois suivantes. Il est impératif d'en discuter à chaque fois !

**Éclairé :** les personnes concernées sont en capacité physique et mentale de prendre conscience de la situation. Elles ont toutes les informations à leur disposition concernant le contexte et les pratiques et elles consentent à l'activité.

**Enthousiaste :** les personnes expriment clairement leur consentement, par exemple par un oui. Cela est clair tant verbalement que non-verbalement. Hésiter n'est pas consentir.

**Libre :** il s'agit d'un choix libre et volontaire. Il ne s'agit pas de céder à une contrainte, une menace, une violence ou un lien de subordination.

**Spécifique :** consentir à une pratique particulière n'implique pas de consentir à autre chose. Toutes les activités doivent être discutées. Le consentement est donné pour une activité à un instant T.

**Dans tous les cas il est important d'en discuter et de respecter les personnes.**  
**En cas de doute, arrêtez et posez la question.**



**En savoir plus :**  
[ulb.be/sante-services-medicaux](http://ulb.be/sante-services-medicaux)  
[ulb.be/sante-activites](http://ulb.be/sante-activites)

*Se sentir*  
**bien**  
à l'université